



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 22 juin 2022

Cloud de confiance : Bleu enfin sur les rails

Le Cigref accueille avec intérêt l'annonce de Capgemini et d'Orange

Capgemini et Orange ont officiellement annoncé ce jour la nomination de Jean Coumaros, actuellement Directeur de la Transformation et membre du Comité Exécutif du groupe Capgemini, comme futur Directeur général de **Bleu**, la future société chargée d'opérer les services cloud de Microsoft dans un cadre garantissant leur conformité aux exigences du référentiel SecNumCloud de l'ANSSI, notamment l'immunité de ces services aux législations non européennes à portée extraterritoriale. Par ailleurs, Capgemini et Orange annoncent que **Bleu** sera en mesure de commencer à accompagner ses clients dans leur migration dès la fin de l'année 2022 et que les services de cloud, dont Microsoft 365, seront opérationnels en 2024.

Les travaux du Cigref sur le concept de cloud de confiance, menés depuis 2019, ont permis de mettre en exergue que 20 % à 25 % des utilisateurs potentiels d'une suite collaborative SaaS, telle que Microsoft 365 ou Google Workspace, ont besoin d'une solution de confiance et pourraient migrer vers un service hébergé sur une infrastructure de cloud de confiance. De manière analogue, une moyenne de 20 % des données et des traitements associés ne peuvent pas être hébergés chez un opérateur de cloud public si celui-ci n'apporte pas des garanties substantielles de protection, que ce soit au titre d'obligations réglementaires ou en réponse à des enjeux de protection des informations sensibles.

Parmi les points de vigilance de ses membres, le Cigref souligne que le cloud, dans sa dynamique exponentielle sur le marché européen, et par la captation de celui-ci par quelques acteurs, offre à des autorités étatiques non européennes un moyen, sans équivalent dans l'histoire, pour accéder massivement aux données sensibles de l'économie de notre continent. Face à cette menace, le Cigref appelle l'Union européenne, l'Etat français et l'écosystème numérique européen à se doter de solutions autonomes à l'état de l'art permettant de garantir la libre circulation des données sensibles des organisations publiques et privées européennes dans des conditions de confiance vérifiables et opposables.

Le Cigref appelle de ses vœux l'émergence de solutions industrielles répondant au [référentiel de Cloud de confiance qu'il a publié le 27 mai 2021](#) et, à ce titre, il accueille favorablement et avec intérêt l'initiative **Bleu** de Capgemini et Orange, comme toute initiative de nature équivalente permettant de renforcer la capacité des entreprises et des administrations publiques à protéger leur patrimoine informationnel sensible tant vis-à-vis de la cybercriminalité que des activités de renseignement. Les membres du Cigref resteront attentifs au développement de **Bleu**, au respect de l'ambition affichée et de la feuille de route associée, et de son ouverture au plus grand nombre des membres de notre association exprimant des besoins en matière de sécurité de leurs données sensibles et des traitements associés.

À propos du Cigref

Le Cigref est une association indépendante et sans activité commerciale, créée en 1970, qui accompagne ses 150 membres, grandes entreprises et administrations publiques françaises utilisatrices de solutions et services numériques, dans toutes leurs réflexions sur leurs enjeux numériques collectifs. Notre association œuvre, au profit de ses membres, en faveur d'un numérique durable, responsable et de confiance.

Plus d'informations sur <https://www.cigref.fr/>